PROCÈS-VERBAL DU BUREAU

Vendredi 19 décembre 2025 à 9h30 au siège de la Ligue et en visio-conférence

Présents : Messieurs Joël CASTANY, Stéphane LAPIERRE, Pierre CROS, Serge PRATMARTY, Didier CEYSSON, , Bernard BOURTOULE, , Laurent ROVIRA
Mesdames Jessica BOURSET, Annette BERBOUS, Monique LANIES

Excusés : Messieurs François TISSOT, Jérôme ASSIE, Thierry VIGNOBOUL

Assistent : Messieurs Eric PLANES, Remi JANOTTO, Vincent RODRIGUEZ, Jordan ROUX (FFR), Pierre CIBOT, David GUERIN (FFR)
Madame Stéphanie BEZIAT

Le Président salue la présence de Jordan ROUX, la Ligue est ravie et honorée de sa présence.

Validation du PV du 10/12/25

Le Procès-verbal n'a pas encore été expédié au bureau, il sera envoyé par mail et validé lors du prochain bureau.

CRACG Fédérale 3

Pierre CROS prend la parole pour expliquer les relations entre la comptabilité de la FFR et la Ligue, il parle de forme d'incompréhension et d'attente.
Ex : la réforme CRACG fédérale 3, pour que les ligues contrôlent les finances, quel est le cahier des charges ?
Réponse de la FFR : un tuto sur comment présenter les comptes, cela n'a malheureusement rien à voir avec la question.
Cette réforme comptable pour la Fédérale 3 représente 34 clubs pour la LOR, le Président demande à avoir une commission, il faut une méthodologie, une matrice.

Le Président souhaite inviter la responsable financière de la FFR à Toulouse afin de rencontrer le personnel financier et le trésorier.
Pierre CROS soulève le problème de la création du business club de la FFR qui fait concurrence à notre propre Business Club.
Jordan ROUX répond que la FFR est consciente de ce problème et en prend note.

Ovale Loisir rugby à 5

Stéphane LAPIERRE explique que le rugby à 5 se développe, ses licenciés et ses tournois augmentent mais il n'y a pas d'outil de gestion comme Ovale pour le XV.

La Ligue Aura a mis en place un logiciel qui fonctionne. Il a été analysé par quelques clubs de 5 occitans, les salariés et les élus de la LOR, il est très performant.
Stéphane LAPIERRE soumet au bureau la somme de 1000 € pour tester ce logiciel
Il explique que c'est outil a un modèle économique à l'équilibre et une possibilité de naming des compétitions.
Vincent RODRIGUEZ demande si il est compatible pour le recensement des tournois des EDR, il doit le vérifier.
Il permet de publier les tournois, de créer des feuilles de matchs, les scores, les arbitres sont enregistrés et assermenter.
L'évolution d'Ovale 3 remplacera cet outil mais il est utile en attendant.
Le bureau valide cette dépense.

Informations sur le rugby à 5 en général :

- La catégorie plus de 50 ans, remplace le championnat de France des entreprises. En Occitanie, cette catégorie sera mise en place la saison prochaine.
- Les finales régionales rugby à 5 auront lieu le 30 mai 2026, il est recommandé aux clubs de ne pas faire de championnats locaux à cette date, la Ligue doit informer les clubs afin qu'ils respectent cette date ainsi que les bénévoles engagés sur la compétition.

Pierre CIBOT fera le message.

Assemblées Générales des Comités Départementaux

Didier CEYSSON explique que celle du Gard a été reportée au 27 janvier 2026 car la forme n'était pas respectée.
Une AGE : pour changer le siège
Une AGFI : les comptes ont été vus avec Didier CEYSSON et Céline LORIN CTA de Montaudran.
La Ligue doit continuer d' aider le CD sur l'opération. Ce jour-là une remise de médailles aura lieu.

Le Président, Didier CEYSSON et Eric PLANES étaient présents à Onet le Château pour l'AG de l'Aveyron. 80 personnes étaient présentes, tous les présidents des clubs aveyronnais étaient là.
Le candidat Eric Fernandez a fait un très bon discours, il a été élu.
L'Aveyron compte quatre EDR labellisées 3 étoiles.

Match U 20 Perpignan le 7/02/26

Le Président prend la parole sur l'organisation du match international U20 à Perpignan.
La FFR a décidé que les deux EDR qui accompagneraient l'entrée des joueurs sont les clubs du RC Narbonne et Blagnac grâce à leur bon classement dans le label engagé catégorie « éducatif ».
La Ligue achète 500 billets à 5 € pour les EDR de 12 à 14 ans, 450 enfants et 50 accompagnants, 850 enfants sont inscrits dans le Pays Catalan.
La Ligue ne fera pas d'animation autour du stade car il fera nuit.
2 loges sont à disposition de la Ligue :
>Loge 1 : financement FFR 90 invités (répartis USAP/ Pays Catalan et LOR). La Ligue va croiser les fichiers d'institutionnels avec le club et le CD afin d'éviter les doublons.
>Loge 2 : 50 places mais uniquement la place de match, le réceptif n'est pas compris, il faut le contracter via le traiteur de l'USAP.
Ce sera la loge business regroupant les partenaires régionaux et les prospects.

Les places sont en vente à partir de 15 € sur le site de la FFR.
La Ligue aura à sa disposition sur un affichage institutionnel autour du stade: il faut mettre en avant Cœur d'ovalie et un message de bon comportement, la Ligue va proposer ces espaces à la Région.

Recrutement des bénévoles :
>Une partie avec le club USAP
> Une partie avec le CD 66
> Mobilisation de nos BPJEPS, c'est dans leur formation
> Bénévolat du coin

Business club Montpellier

Le jeudi 5/02/26, le Business club aura lieu à Montpellier chez Ford Grim le soir de France Irlande. Un grand écran sera à disposition des convives.
Le Président demande à rassembler le maximum de partenaires et prospect locaux, il faut commencer une liste.

Sanctions disciplinaires

Stéphane LAPIERRE fait un retour sur les sanctions :
>augmentation de 15 % des cartons jaunes
>baisse de 16% des MSA (mesures sanctions automatiques)
>stabilité des cartons rouges joueurs
>augmentation de 17% des cartons rouges et procédures disciplinaires concernent la categorie U16 et en particulier les bancs de touche.
Stéphane LAPIERRE explique qu'ils vont être traités et regardés avec attention.
>2 agressions d'officiels de match
En U16 un soigneur a insulté l'arbitre et il a voulu l'agresser : 50 semaines de suspension et disqualification de ce fait de leur équipe cadettes en championnat. Cette sanction est forte et espérons dissuasive pour la suite.

>La procédure judiciaire en cours, entre le CD 34 et M. RENAUDEAU BORT ayant pour objet la contestation des élections du CD, a débouté Mr RENAUDEAU BORT de toutes ses demandes en jugeant irrecevables ses arguments et l'a condamné à payer les frais de justice du CD 34.

> Des faits datant de la saison dernière : un éducateur a été reconnu coupable de 4 mois de prison avec sursis, pour l'agression sur un plateau EDR d'un autre éducateur.
La Ligue l'avait suspendu et avait sursis la commission de discipline en attendant le compte rendu de justice.

Alcool / sans alcool

Jessica BOURSET pose la question des boissons avec ou sans alcool lors des finales jeunes et féminines. Le bureau débat sur le sujet.
Sur ces journées, le public est aussi composé de majeurs, il faut donc proposer l'alternative, sensibiliser mais pas interdire.
Aujourd'hui la Ligue n'a pas l'alternative, elle n'est pas prête.
Sur le cahier des charges des compétitions, il peut être noté que lorsqu' il y a des mineurs l' alcool est interdit, pour les majeurs c'est l'alternative.
Stéphane LAPIERRE rappelle que la vente d'alcool est interdit aux mineurs, il est plus modéré sur les catégories jeunes car dans le public il y aussi des majeurs raisonnables.
Le bureau est d'accord pour tester auprès des clubs intéressés de recevoir des matchs sans alcool.
Le Président a rdv en début d'année avec le partenaire sans alcool pour voir les avancées possibles.

Changement de prestataire chauffage ventilation climatisation

Pierre CIBOT explique que le contrat chauffage/ ventilation/ climatisation arrive à échéance.
Le prestataire, Alliaserv ayant fait une bonne proposition, a été retenu.
Le bureau valide ce nouveau prestataire.

Questions à Jordan ROUX

Le bureau profite de la présence de Jordan ROUX pour lui poser des questions concernant les relations avec la FFR.
>Le service juridique de la FFR : les réponses sont tardives concernant les créations de clubs, pas de retour concernant la création de la mission locale d'éthique régionale.
>Observatoire du rugby : l'optimisation de certaines DATA est demandée car elles ne répondent pas à toutes les questions. Jordan ROUX propose un temps de travail avec Didier CEYSSON, Cédric DAIN et la personne qui gère cela à la FFR.
Stéphane LAPIERRE confirme que ces datas aideraient sur des leviers comme la fidélisation.
>Réforme des obligations sportives jeunes : le Président revient sur le fait que la Ligue n'a pas été consultée de l'année sur ce sujet.
>80 clubs sont en fédérale, la Ligue n'a accès qu'à 20 équipes en nationale
Le Président explique que rares sont les juniors qui sont au niveau en sortant des clubs régionaux aujourd'hui seuls les juniors nationaux le sont.
Beaucoup de clubs de fédérale vivent avec les jeunes qui ne peuvent aller en nationale.

Le Président propose de réfléchir à un plan de progression de notre rugby pour monter le niveau des juniors.
>Quid de la compétition intermédiaire avec d'autres Ligues
Le Président demande si la FFR autoriserait la Ligue à se rapprocher des autres ligues et faire une compétition inter ligue avec les sélections.
Jordan ROUX va poser la question à Xavi ETCHEBERRY, réponse en janvier, il précise que la FFR doit être au courant et que cela ne doit pas se faire qu'une seule année.
>Réflexion de l'équipe réserve
>Informations sur le Maroc : c'est une action internationale en place avec un éducateur à Marrakech.
>Seven : la Ligue va accepter d'organiser le tournoi accession mais elle souhaite faire mieux l'an prochain dans les organisations de tournois Elite.
>La Ligue souhaiterait des rectifications règlementaires comme l'équité du prix du carton rouge pour un acte grave et plusieurs cartons jaunes qui amènent à un rouge suite à des fautes de jeu.
Jordan ROUX répond qu'il faut faire la demande auprès de la FFR.
>La Ligue informe la FFR qu'en juin 2026, elle sera labélisée AFNOR ISO 26000, la Ligue s'approprie le label club engagé de la FFR afin d' expertiser elle-même ses clubs occitans.
>Le Fonds de dotation de la LOR est en œuvre, le 1er appel à candidature pour les clubs est parti aujourd'hui sur le handicap.

Fin de la séance à 12h00.
Prochain bureau le 9/01/26 à 11h00.

Le Secrétaire Général



Stéphane LAPIERRE